



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/1996/2

14 mars 1996

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
FRANÇAIS

COMITÉ CHARGÉ DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
13-17 mai et 26-30 août 1996
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

EXAMEN DES RAPPORTS QUADRIENNAUX PRÉSENTÉS PAR LES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF (CATÉGORIES I
ET II) AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapports quadriennaux, 1990-1993

Rapports présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en
application de la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique
et social, en date du 23 mai 1968

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. SERVICE CHRÉTIEN MONDIAL	2
2. FUNDACIÓN DE AYUDA CONTRA LA DROGADICCIÓN	3
3. INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES	4
4. INSTITUT LATINO-AMÉRICAIN DU FER ET DE L'ACIER	7
5. LIGUE INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES	9
6. ISLAMIC AFRICAN RELIEF AGENCY	12
7. SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE	15
8. UNION DES CAPITALES IBÉRO-AMÉRICAINES	16
9. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS	18
10. ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT (BUREAU MONDIAL DU SCOUTISME)	19

* E/C.2/1996/1.

1. SERVICE CHRÉTIEN MONDIAL

(Catégorie II)

Le Service chrétien mondial est une organisation internationale de secours et d'aide au développement, dont le siège est situé dans les États-Unis d'Amérique, et par l'intermédiaire de laquelle 32 organisations confessionnelles et 10 églises affiliées travaillent en association avec des organisations chrétiennes du monde entier dans le cadre de diverses activités (missions, secours, aide aux réfugiés, développement des collectivités et activités de plaidoyer).

Durant la période 1990-1993, le service a pris une part active à plusieurs des grandes manifestations internationales organisées sous l'égide du Conseil économique et social. C'est ainsi qu'il a envoyé à la Conférence de Vienne sur les droits de l'homme, tenue en 1993, une délégation de cinq personnes qui a participé à l'examen de plusieurs questions, dont les droits des populations autochtones; qu'il a participé aux première et deuxième sessions du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, ainsi qu'à la réunion régionale de la Commission économique pour l'Europe tenue en préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes; qu'il a assisté à la dernière réunion préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur la population et le développement et a coopéré avec le Comité des organisations non gouvernementales sur le vieillissement en vue de participer aux débats sur le vieillissement organisés dans le cadre de cette réunion et de présenter des informations à ce sujet. De même, des représentants du Service se sont entretenus avec Mme Lisbet Rubenstein, membre du secrétariat du Sommet mondial pour le développement social, de la place à donner aux questions relatives au vieillissement dans les travaux du Sommet.

Au cours de la période considérée, le Bureau des droits de l'homme du Service s'est activement employé à promouvoir la ratification, par le Congrès des États-Unis d'Amérique, de plusieurs conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme (Convention relative aux droits de l'enfant, Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale) en organisant une campagne d'information à l'échelon local qui l'a notamment amené à établir et diffuser des documents expliquant le contenu de ces conventions et l'intérêt qu'elles présentent pour toutes les personnes concernées.

Protéger et aider les réfugiés est une des grandes priorités du Service, qui coopère à cette fin avec les conseils des églises dans les pays qui accueillent des populations réfugiées et a ainsi aidé à la réinstallation de 10 000 réfugiés au cours de la seule année 1993. Il a également coopéré, dans ce contexte, avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Bureau de la politique de développement du Service s'attache à trouver des moyens d'améliorer la qualité de l'aide au développement et de mieux résoudre des problèmes comme celui de l'endettement. Il a participé, dans cette perspective, aux travaux de l'ONU sur le développement en Afrique.

/...

2. FUNDACIÓN DE AYUDA CONTRA LA DROGADICCIÓN

(Catégorie II)

Créée en 1986, la Fundación de ayuda contra la drogadiccción (Fondation d'aide à la lutte contre la toxicomanie) a pour objectif, en agissant au niveau de la société civile, de réduire l'ampleur des dommages causés par l'usage et l'abus des drogues.

Elle se consacre essentiellement à :

- a) La prévention primaire;
- b) La formation de diplômés d'études universitaires supérieures;
- c) La sensibilisation du public aux problèmes causés par la drogue;
- d) La documentation et l'information.

Bien que son champ d'action soit national et européen, elle intervient aussi dans des pays hispanophones – en Amérique du Sud et en Amérique centrale – à des fins de coopération internationale.

À ce jour, la Fondation a financé ses activités avec ses fonds propres. Elle a encouragé la création, dans des pays hispanophones, d'organisations du même type que le sien avec lesquelles elle collabore sur un pied d'égalité et maintient des contacts étroits avec celles de ses homologues qui existent déjà dans ces pays.

Pour ce qui est de la formation de diplômés d'études universitaires supérieures, elle agit à deux niveaux :

- a) En formant des diplômés de pays d'Amérique latine dans les universités espagnoles qui enseignent ses programmes d'étude;
- b) En envoyant des spécialistes espagnols dans des universités américaines de langue espagnole.

Présence internationale

La Fondation assiste régulièrement aux réunions organisées à Vienne par le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et a fait partie, de 1990 à 1993, du Comité chargé des organisations non gouvernementales.

Elle diffuse en Espagne, par l'intermédiaire de son centre de documentation, les documents publiés par tous les organes de l'ONU appelés à s'occuper des drogues.

De 1990 à 1993, elle a régulièrement participé à l'étude de viabilité entreprise par l'Observatoire européen des drogues (dont le siège est à Lisbonne) en sa qualité de membre du réseau REITOX d'échanges d'informations qu'il a créé.

Depuis 1992, elle est membre de la Fédération européenne des organisations non gouvernementales oeuvrant dans le domaine du développement.

Elle est membre fondateur de la Fondation européenne des services d'aide téléphonique (FESAT) et dispense à ce titre depuis 1989, en Espagne, des services téléphoniques gratuits d'aide psychologique aux toxicomanes.

Depuis 1989, elle organise une campagne de prévention continue au moyen de la communication sociale, la seule de ce type en Espagne, en s'appuyant sur des organes publics et privés de radio, de presse et de télévision.

Depuis 1990, elle est membre de l'association European Libraries and Information Services on Alcohol and Drugs, qu'elle avait contribué à fonder cette année-là.

Elle est membre associé du réseau RADAR (Regional Alcohol and Drug Awareness Resource) mis en place par le CSAP (Center for Substance Abuse Prevention), qui fait partie du service de l'alcool, de l'abus des drogues et de la santé mentale du Ministère de la santé et des services sociaux des États-Unis d'Amérique.

Elle est membre de l'association SALIS (Substance Abuse Librarians and Information Specialists), dont le siège se trouve aux États-Unis.

Elle organise dans huit universités espagnoles des cours de formation supérieure sur l'alcool, le tabac et les drogues que sont régulièrement invités à suivre des candidats hispanophones d'autres pays (Israël, Brésil, pays européens et pays hispanophones d'Amérique latine).

En 1992, elle a organisé en Argentine à l'intention des instituteurs, des cours de formation préventive dont elle a ensuite confié la responsabilité à une fondation privée argentine, la Fundación de Ayuda contra las Drogas de Argentina (F.A.D.A.), après en avoir favorisé la création.

3. INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES

(Catégorie II)

L'Institut international des sciences administratives a pour buts principaux de promouvoir :

- a) L'amélioration du fonctionnement des administrations publiques;
- b) Le perfectionnement des méthodes et des techniques administratives;
- c) Le progrès de l'administration internationale;
- d) Le développement des sciences administratives.

Représenté dans 70 pays (Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Brésil, Burundi,

/...

Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Koweït, Lettonie, Liban, Luxembourg, Malte, Maroc, Mauritanie, Mexique, Namibie, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Portugal, Qatar, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Siège, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Yémen, Zaïre, Zimbabwe), il compte parmi ses adhérents des membres collectifs, des sections nationales, des États et des organisations internationales dont l'Union européenne, la Banque mondiale, l'Agence spatiale européenne, l'Office européen des brevets, le Secrétariat pour les pays du Commonwealth, l'Organisation arabe de développement administratif, l'Institut arabe pour le développement urbain, l'Association africaine de l'administration et de la gestion publiques, le Centre latino-américain d'administration pour le développement et l'Institut centro-américain d'administration publique.

Les activités de l'IISA sont essentiellement de trois ordres :

a) Activités scientifiques rassemblant des groupes de travail internationaux ou régionaux composés d'experts choisis aussi bien parmi les praticiens de l'administration que parmi des universitaires et des chercheurs;

b) Information et documentation (collecte, traitement et diffusion de l'information administrative au niveau international); l'IISA dispose à cet égard d'un fonds documentaire en administration comparée, qui est sans doute l'un des plus riches du monde;

c) Consultation (réponses à des requêtes émanant de gouvernements ou d'organisations internationales et recherche d'interventions dans des opérations de consultation conjointe), l'IISA apportant, outre son caractère international et sa neutralité, la possibilité de recourir à un large réseau d'experts de très haut niveau, intéressés avant tout par les actions à réaliser et les résultats à obtenir.

Participation à des réunions organisées par des organes
et entités de l'Organisation des Nations Unies

Consultation informelle sur le programme d'administration des métropoles, organisée par le Service de la gestion et de l'administration publiques du Département des services d'appui et de gestion pour le développement, Secrétariat de l'ONU, New York, 22 août 1994;

Session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, New York, 22 août-2 septembre 1994;

Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, réunion préparatoire au Sommet mondial pour le développement social, Genève, 13 septembre 1993;

Huitième session du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, Secrétariat de l'ONU, New York, 25-28 mai 1993;

Conférence mondiale sur l'administration des métropoles, Tokyo, 20-23 avril 1993 (ONU-municipalité de Tokyo);

Groupe d'experts de haut niveau chargé d'évaluer l'applicabilité des méthodes de gestion stratégique au processus de restructuration industrielle en Bulgarie et en Europe de l'Est, 28 janvier-2 février 1991;

Séminaire international sur le développement de la gestion et la restructuration économique, Oulan Bator (Mongolie), septembre 1990;

Comité de la population et du développement social de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU, Bangkok, 19 et 20 novembre 1990.

Relations avec l'Organisation des Nations Unies et contribution à la réalisation de ses objectifs

A. Coopération avec l'Organisation des Nations Unies

La Division de l'administration pour le développement qui faisait antérieurement partie du Département de la coopération technique pour le développement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, a chargé l'IISA d'établir un rapport sur la modernisation administrative de quatre pays d'Europe centrale et de l'Est : la Bulgarie, l'ancienne Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne (septembre 1990).

Budapest, 17-19 avril 1991 : Réunion d'experts convoquée par l'ONU en collaboration avec l'IISA pour analyser les résultats de la recherche sur la modernisation administrative en Europe centrale et en Europe de l'Est et le recours à d'autres voies de coopération commandée à l'IISA par la Division de l'administration pour le développement. Publication du rapport du séminaire sur la question (document DESD/SEM.92/2).

B. Autres activités sur des thèmes développés par l'ONU

Ces dernières années, l'IISA a mis sur pied des groupes de travail dans les domaines d'activités couverts par les Nations Unies, comme par exemple :

a) Organisation, à Jérusalem, à l'intention des femmes palestiniennes, d'un séminaire sur la place de la femme dans la vie publique et dans le processus de décision, 24-26 octobre 1994;

b) Création en 1994 d'un groupe de travail international sur les politiques publiques en faveur de la femme;

c) Création en 1993 d'un groupe de travail sur la défense des droits de l'homme et le rôle des administrations internationales et nationales;

d) Organisation depuis 1991 d'une série de séminaires sur le rôle des organisations non gouvernementales dans le développement économique (en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Amérique du Nord);

e) Création en 1991 d'un groupe de travail sur la gestion administrative de la protection de l'environnement;

f) Organisation de quatre conférences internationales réunissant plus de 400 experts et praticiens de l'administration publique :

- i) 1990 : Madrid : Conférence internationale sur les incidences administratives de l'intégration économique régionale : l'exemple de la Communauté économique européenne (CEE). Approche comparative;
- ii) 1991 : Copenhague : Table ronde sur la gestion des services sociaux;
- iii) 1992 : Vienne : Vingt-deuxième Congrès international des sciences administratives sur le thème : L'administration publique dans les années 90 : tendances et innovations;
- iv) 1993 : Toluca (Mexique) : Conférence internationale sur le thème : Redéfinir le rôle de l'État en fonction des changements socio-économiques.

C. Synergie IISA – Organes de l'Organisation des Nations Unies

Ces synergies sont entretenues sur une base approfondie et personnalisée compte tenu du fait que le Directeur général de l'IISA est membre de la Commission de la fonction publique internationale.

4. INSTITUT LATINO-AMÉRICAIN DU FER ET DE L'ACIER

(Catégorie II)

L'objectif de l'Institut est d'appuyer le développement durable du secteur sidérurgique latino-américain en étudiant les aspects économiques, commerciaux, techniques et scientifiques de la production de l'acier et de ses composants.

L'Institut compte des membres actifs et des membres affiliés (entreprises productrices de fer, d'acier et d'intrants, prestataires de services, fabricants d'équipements et organismes de recherche et de développement d'Amérique latine et du reste du monde) dont le nombre a baissé entre 1990 et 1993, du fait de la restructuration du secteur durant cette période marquée par la reconversion, la fusion et l'affaiblissement de nombreuses entreprises de la région et la mondialisation des activités, en particulier en ce qui concerne les marchés et le commerce des produits.

	<u>1990</u>	<u>1993</u>
Nombre de membres actifs	92	74
Nombre de membres affiliés	80	59

Les sources de financement de l'Institut demeurent toutefois relativement stables et se répartissent comme suit :

	<u>1990</u> (En dollars É.-U.)	<u>1993</u> (En dollars É.-U.)
Membres	589 600	609 100
Affiches et publications	146 500	154 600
Expositions	49 600	157 600
Participation à des congrès, séminaires, etc.	241 400	299 000
Total	<hr/> 1 027 100	<hr/> 1 220 300

Parmi les activités menées en commun avec des organismes des Nations Unies, il convient de citer rapidement les suivantes :

a) La rencontre régionale sur les systèmes informatisés de gestion de l'entretien dans la sidérurgie, coparrainée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), a eu lieu à Moncolva (Mexique) en novembre 1991. Cinquante-quatre délégués et 22 observateurs y ont participé, ainsi que 5 experts de l'ONUDI et des cadres de l'Organisation en poste au Mexique et en Autriche;

b) Création du Comité consultatif du Conseil d'administration de l'ILAFA sur l'environnement en 1991 et établissement des statuts de ce dernier en 1992 à Rio de Janeiro (Brésil), avec l'assistance d'un observateur de l'ONUDI qui a proposé que cette dernière parraine la tenue d'un congrès international sur le thème "Environnement et sidérurgie";

c) Le Comité consultatif a tenu sa deuxième réunion à Santiago du Chili en 1992; elle a été l'occasion d'analyser les rapports nationaux établis en réponse à des questionnaires de l'ONUDI. Par ailleurs, les débats ont porté sur les programmes de travail du Comité, notamment sur ceux qui bénéficieraient de l'appui de l'ONUDI dans le cadre du programme régional ONUDI-ILAFA de gestion respectueuse de l'environnement dans le domaine de la sidérurgie;

d) Le séminaire ILAFA-ONUDI sur la "qualité totale" dans l'industrie sidérurgique s'est tenu à Buenos Aires en août 1992; 90 délégués y ont assisté et 21 communications y ont été présentées, dont le texte a été ensuite publié par l'ILAFA;

/...

e) La rencontre régionale ILAFA-ONUUDI sur les effluents liquides dans l'industrie sidérurgique s'est tenue à Santiago du Chili en octobre 1992; 29 délégués d'Amérique latine et du reste du monde y ont assisté et ont étudié quatre dossiers techniques et cinq rapports nationaux, prenant également connaissance du système d'information ONUUDI-INTIB-REED, présenté par un expert de l'ONUUDI;

f) La rencontre régionale ILAFA-ONUUDI-IVES sur la réduction au strict minimum et la récupération des déchets sidérurgiques, parrainée par l'ILAFA et l'ONUUDI, s'est tenue en juin 1993 à Ciudad Guayana (Venezuela). Soixante délégués ont participé à cette rencontre. L'ONUUDI a pris à sa charge les frais de voyage et de séjour de six experts (deux venus d'Autriche, et les autres d'Argentine et du Brésil);

g) La rencontre ONUUDI-ILAFA-IAS sur les effluents gazeux, coordonnée par l'Institut argentin de sidérurgie (IAS), a eu lieu à Buenos Aires en décembre 1993, rassemblant une cinquantaine de délégués d'Amérique latine et de consultants de l'ONUUDI;

h) Les contacts fréquents tenus avec des représentants de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) portent sur divers aspects de l'activité sidérurgique et donnent lieu à l'échange d'informations, en particulier de données statistiques;

i) L'échange d'informations sur les mines de fer et sur des questions intéressant le Fonds d'affectation spéciale pour la diffusion d'informations sur le minerai de fer se poursuit.

5. LIGUE INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

(Catégorie II)

Objectifs de la Ligue

1. La Ligue internationale des associations pour les personnes handicapées mentales est la seule organisation représentant les 50 millions de personnes handicapées mentales du monde, leurs familles et ceux qui travaillent avec elles. La Ligue comprend actuellement 172 associations membres réparties dans 102 pays sur les cinq continents.

2. Les principaux objectifs de la Ligue sont de promouvoir la Déclaration des Nations Unies sur les droits du déficient mental et de la faire appliquer, afin que les handicapés mentaux puissent avoir une vie aussi normale que possible, d'encourager la création de nouvelles associations de parents et d'amis de handicapés mentaux et d'associations de handicapés mentaux, de lutter contre les abus et la discrimination, d'oeuvrer pour l'inclusion des handicapés mentaux à tous les niveaux de la vie au quotidien, de diffuser des informations par le biais de publications, de colloques, de conférences et de congrès mondiaux, et d'établir des liens avec des organisations internationales afin de pouvoir s'exprimer au nom des handicapés mentaux et de leurs familles.

/...

3. La Ligue est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (dans le cadre de la Commission mixte sur les aspects internationaux de l'arriération mentale) et figure sur la liste spéciale de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Représentation aux réunions de l'ONU et des institutions du
système des Nations Unies

4. Comme les années précédentes, la Ligue a été représentée à presque toutes les conférences générales annuelles de l'UNESCO, aux Assemblées mondiales de la santé mondiale et aux réunions du Conseil de l'OMS, aux réunions ordinaires du Comité permanent d'organisations non gouvernementales de l'UNESCO, aux réunions du Comité d'organisations non gouvernementales auprès de l'UNICEF, du Comité de coordination des activités en faveur des enfants d'Europe centrale et orientale, à la plupart des réunions annuelles des bureaux régionaux de l'OMS et aux réunions interinstitutions annuelles des Nations Unies.

5. La Ligue a été également représentée aux réunions suivantes :

Réunion internationale des Nations Unies sur le rôle et les fonctions des Comités de coordination nationaux dans le domaine de l'invalidité dans les pays en développement (Beijing, 5-11 novembre 1990);

Groupe de travail spécial chargé d'élaborer des règles pour l'égalisation des chances des handicapés (Vienne, 25-28 août 1991) et aux deux autres réunions de ce groupe;

Huitième consultation collective des ONG sur l'alphabétisation et l'éducation pour tous (UNESCO, Paris, 9-13 décembre 1991);

Assemblée générale des Nations Unies à sa quarante-septième session (New York, octobre 1992) : le Président de la Ligue et le Président du Comité de plaidoyer de la Ligue ont été invités à prendre la parole à la réunion extraordinaire marquant la fin de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées, le 12 octobre 1992;

Réunion de la Commission du développement social (Vienne, février 1993) chargée de débattre des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés et de la Stratégie à long terme pour la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées d'ici à l'an 2000 et au-delà;

Réunion de l'UNESCO consacrée à l'éducation pour tous (Le Caire, novembre 1992);

Forum mondial des ONG représentées auprès de l'UNESCO sur les familles (Malte, 28 novembre-2 décembre 1993);

Conférence mondiale de l'ONU sur les droits de l'homme (Vienne, 14-25 juin 1993); la Ligue y a fait une déclaration.

Coopération avec les programmes et les organismes

6. Les 12 et 13 octobre 1992, au cours de la quarante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, a rendu hommage à la Ligue pour son appui au Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées.

Autres activités pertinentes

7. Les mesures suivantes ont été prises en application des initiatives de l'ONU :

a) En 1992, la Ligue a publié l'ouvrage intitulé "Tirer le meilleur parti des Nations Unies". Ce livre décrit le système des Nations Unies, donne des exemples d'initiatives des Nations Unies dans le domaine du handicap mental et invite les associations membres de la Ligue à participer à l'exécution des programmes des Nations Unies;

b) Au début de 1993, la Ligue a créé un groupe de travail sur l'Année internationale de la famille qui a publié Learning Messages, document envoyé à tous les ministres chargés de la question de la famille dans le monde entier;

c) La Ligue demande régulièrement aux associations membres si leur gouvernement a signé la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies;

d) À l'occasion du séminaire sur l'emploi organisé par l'OIT et la Ligue (octobre 1993, voir par. 9 ci-après), la Ligue a demandé à toutes les associations membres de s'assurer que leur gouvernement a signé la Convention 159 de l'OIT concernant la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées (1983) et de se renseigner sur les modifications proposées dans leurs pays respectifs.

8. Les rapports et autres documents suivants ont été établis à la demande du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires ou du Secrétariat de l'ONU :

Rapport final de la quarante-troisième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires de la protection des minorités (Commission des droits de l'homme), qui reproduit les informations relatives à la discrimination communiquées par la Ligue.

9. Autres exemples d'activités consultatives et de fond :

a) Au cours du dixième Congrès mondial de la Ligue (Paris, août 1990), un colloque sur les organisations internationales a été organisé avec la participation de représentants du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires des Nations Unies (Vienne), de l'UNESCO, de l'OIT et de l'OMS. Le Colloque avait pour thème la réaffirmation des droits des personnes handicapées mentales, sur la base de la Déclaration des Nations Unies sur les droits du déficient mental;

b) Du 11 au 13 octobre 1993, la Ligue a organisé à Turin (Italie), conjointement avec l'OIT, un séminaire international intitulé "The Road to Equality – Opportunities for Persons with Mental Handicap to enter the Regular Workplace". Une déclaration commune qui formule les orientations générales de la Ligue a été publiée et diffusée.

6. ISLAMIC AFRICAN RELIEF AGENCY

(Catégorie II)

L'Islamic African Relief Agency (IARA) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, fondée en 1981 à Khartoum (Soudan). L'IARA prête assistance aux plus défavorisés (par exemple, réfugiés, personnes déplacées, handicapés, personnes âgées et orphelins), sans considération de religion, de culture, de langue, de race ou de couleur.

Les activités de l'IARA couvrent les domaines suivants : secours, développement, réinsertion, aide sociale, soins de santé, conditions des femmes, énergie et éducation.

Depuis 1990, l'Organisation a ouvert des bureaux en Allemagne, au Bangladesh, en Croatie, en Éthiopie, en Roumanie et en Fédération de Russie.

Réunions et activités

Les représentants de l'IARA ont participé à plus de 150 réunions d'organismes de l'ONU entre 1990 et 1993, notamment :

Réunion d'urgence du Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Genève, 1990;

Réunion de personnel médical spécialisé dans la réinsertion des toxicomanes avec le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), Philippines, 1991;

Conclusion d'un mémorandum d'accord entre l'Opération survie au Soudan et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM); réunion mensuelle ONU/ONG des donateurs, Nairobi, 1991;

Réunions annuelles du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Nairobi, 1991-1993;

Séminaire international pour les réfugiés afghans, institué par le HCR, Téhéran, 1992;

Conférence de l'UNICEF pour l'avenir des enfants en Afrique, Dakar, 1993;

Rôle des organisations non gouvernementales islamiques en matière d'appui de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Le Caire, novembre 1990;

/...

ONUSOM : deuxième et troisième réunions de coordination de l'assistance humanitaire à la Somalie, Addis-Abeba, 1992 et 1993;

Quarante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme, Vienne, 1993;

Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne, 1993;

Comité exécutif du HCR, Genève, 1993;

Réunions ordinaires hebdomadaires, présidées par le PAM, avec des organismes des Nations Unies spécialisés dans les activités de secours, aux personnes déplacées (Opération survie au Soudan), Khartoum, 1990-1993.

En outre, l'Agence présente tous les ans au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) le rapport sur la coopération pour le développement au Soudan, 1990-1993. L'Agence a également participé à l'évaluation annuelle des récoltes et des besoins du Soudan effectuée par la FAO, le PAM et des ONG, Soudan occidental et méridional, 1990-1993.

Projets

Département du développement rural, Pakistan, 1990-1993

Formation agricole des réfugiés afghans, Peshawar et Afghanistan;
financement : Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les programmes d'assistance humanitaire et économique concernant l'Afghanistan (UNOCA)

Multiplication des semences de maïs et de riz, Kunar et Nangarhar;
financement : PNUD, UNOCA, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Projet d'irrigation : canaux Jangly et Nurgal à Kunar; financement : FAO

Culture d'arbres et de jeunes plants fruitiers, Kunar (Asadabad et Nuristan), Nangarhar et Wardak; financement : FAO

Production de semences de blé, Wardak, Loggar, Paktia, Nangarhar et Kunar;
financement : PNUD, UNOCA, FAO

Formation agricole, Peshawar et Nangarhar; financement : PNUD, UNOCA

Pépinières d'arbres fruitiers, Wardak; financement : PNUD, UNOCA, FAO

Plantations d'arbres fruitiers, Kunar, Nangarhar, Loggar, Paktia et Wardak;
financement : FAO

Projet de foresterie à but social, Kunar; financement : FAO

Programme communautaire de formation dans le domaine de la santé mentale dans le cadre des soins de santé primaires en Afghanistan; financement : Organisation mondiale de la santé (OMS)

Cours de formation destinés aux chefs religieux sur la prévention de l'abus des drogues; financement : PNUCID

Campagne antidrogues sur des panneaux d'affichage extérieurs; financement : PNUCID

Trois centres d'accueil "Portes ouvertes" et deux centres mobiles pour les enfants vulnérables; financement : UNICEF

Cours de formation destinés à faciliter la prise de conscience des problèmes de l'abus des drogues, Pesh Imam; financement : Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD)

Formation du personnel médical au traitement des toxicomanes; financement : FNULAD

Programme de formation dans le domaine de la psychiatrie; financement : OMS

Afghanistan : 1992, six cours de formation dans le domaine de la santé mentale destinés aux médecins afghans; financement : OMS, PNUD

Bangladesh : 1993, secours à la région d'Arkan; financement : HCR

Bangladesh : 1993, programme de formation sanitaire à l'intention des réfugiés; financement : HCR

Projets menés au Soudan 1990-1993

Ateliers de production pour les handicapés, Khartoum; financement : OIT, Gouvernement soudanais

Projets d'assistance sanitaire en cours destinés aux réfugiés éthiopiens, érythréens et tchadiens (Wad Elhileo et Asserni) avec le HCR

Secours d'urgence pour Khour Yabousa et Elkurmuk; financement : PAM

Projets familiaux rémunérateurs, Juba (Equatoria); financement : PNUD

Opération survie au Soudan; activités du secteur sud à partir de Khartoum; missions d'évaluation en 1993 (Bor, Pibor, Torit, Kapiota, Yirol, Gogrial, Poshall) avec le PAM, l'UNICEF, le PNUD; distribution d'urgence de vivres à Baria et Juba, avec le PAM

Projets en Somalie, 1992, construction de centres sanitaires et d'écoles; financement : UNICEF, IARA; aide d'urgence à la zone de Mogadiscio; financement : PAM, UNICEF (en cours)

Projets en Croatie, 1993, aide alimentaire, Istrarka; financement : HCR.

7. SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

(Catégorie II)

Au cours des quatre dernières années, la Société de législation comparée s'est efforcée, comme au cours des années passées, d'envoyer des rapports, de répondre aux questionnaires, de diriger ses activités vers les problèmes auxquels s'intéresse plus spécialement l'Organisation des Nations Unies, soit lors de ses réunions, soit dans ses publications.

Travaux de la Société de législation comparée

Depuis 1979, nous publions dans un ouvrage annuel Journées de la Société de législation comparée tous les rapports présentés lors des congrès tenus l'année précédente et nous avons publié en 1994 le volume 15 de la collection.

Ensuite, nous publions dans la Revue internationale de droit comparé, que nous éditons, des articles sur des sujets à l'étude à l'Organisation des Nations Unies.

Enfin, nous avons publié depuis 1989 plusieurs monographies, dont récemment, en collaboration avec l'Association internationale des sciences juridiques (organe de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) La responsabilité des prestataires de services.

Rapports avec l'Organisation des Nations Unies

La Société a un représentant auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Réponse à des questionnaires et enquêtes en diverses occasions

Cependant, nous n'avons pu satisfaire, autant que nous le désirions, aux demandes de l'Organisation des Nations Unies pour plusieurs raisons :

- a) Nous n'avons reçu que fort peu de documents de l'Organisation des Nations Unies nous invitant à participer à des réunions;
- b) Lorsque nous les recevions, les délais étaient souvent trop courts pour nous permettre de désigner un représentant;
- c) Nos moyens modestes ne nous permettent pas de payer des voyages;
- d) Nous n'avons reçu aucune demande d'enquêtes ou de questionnaires dans notre domaine.

Tous les documents de l'Organisation des Nations Unies que nous recevons sont répertoriés, classés et mis à la disposition de nos membres et des nombreux lecteurs de notre importante bibliothèque.

Nous sommes également prêts à publier des comptes rendus des réunions de l'Organisation des Nations Unies si nous les recevons.

/...

8. UNION DES CAPITALES IBÉRO-AMÉRICAINES

(Catégorie II)

L'Union des capitales ibéro-américaines est une organisation non gouvernementale, sans but lucratif, regroupant des villes; elle a essentiellement pour objet de définir un cadre qui constitue un modèle de coexistence pacifique et de développement solidaire et de contribuer au renforcement de la compréhension et de la coopération entre les peuples d'Amérique latine.

L'Union a pour objectifs de :

- a) Promouvoir la participation des populations au développement des villes;
- b) Favoriser l'échange de données d'expérience et mener des études sur les problèmes communs aux villes;
- c) Favoriser les relations entre les capitales d'Amérique latine et promouvoir l'intégration de celles-ci.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS, 1990

<u>Date</u>	<u>Programme</u>	<u>Lieu</u>
Mars	Rencontre hispano-panaméenne	Panama
Mars	Séminaire sur les archives municipales	Madrid
Mars	Deuxième réunion du Comité du tourisme	Lisbonne
Mai	Rencontre hispano-paraguayenne	Ascension
Juin	Troisième réunion du programme de coopération municipale	Madrid
Juin	Onzième réunion du Comité exécutif	Madrid
Août	Première réunion du Comité de statistique	Panama
Août	Première réunion du Comité de la culture	Mexico
Octobre	Première réunion du Comité PYME	Buenos Aires
Novembre	Première rencontre sur la police municipale	Madrid
Novembre	Première cérémonie de remise de prix de photographie	Madrid

PROGRAMME D'ACTIVITÉS, 1991

<u>Date</u>	<u>Activité</u>	<u>Lieu</u>
Janvier	Troisième réunion du Comité du tourisme	Madrid
Mars	Première réunion des maires d'Argentine, du Chili et de l'Uruguay	Buenos Aires
Mars	Deuxième réunion du Comité de la culture	Bogota
Mars	Douzième réunion du Comité exécutif	Buenos Aires
Mai	Quatrième réunion du programme de coopération municipale	Madrid

/...

Juillet	Séminaire sur le développement urbain	Mexico
Août	Deuxième réunion du Comité de statistiques	San Juan
Août	Deuxième réunion des maires d'Argentine, du Chili et de l'Uruguay	Montevideo
Septembre	Treizième réunion du Comité exécutif	Caracas
Octobre	Deuxième réunion du Comité PYME	Buenos Aires
Octobre	Exposé sur le C.I.D.I.	Madrid
Octobre	Comité de la culture (Ext.)	Santiago
Novembre	Deuxième rencontre sur la police municipale	San José (Costa Rica)
Décembre	Deuxième cérémonie de remise de prix de photographie	Madrid

PROGRAMME D'ACTIVITÉS, 1992

<u>Date</u>	<u>Programme</u>	<u>Lieu</u>
Janvier	Quatrième réunion du Comité du tourisme	La Havane
Mars	Première réunion du Comité de l'environnement	Santiago
Avril	Quatrième réunion du Comité de la culture	Madrid
Avril	Quatorzième réunion du Comité exécutif	San José
Juin	Cinquième réunion du programme de coopération municipale	Madrid
Octobre	Quinzième réunion du Comité exécutif	Madrid
Octobre	Cinquième Assemblée plénière	Madrid
Novembre	Cinquième réunion du Comité de la culture	Buenos Aires

PROGRAMME D'ACTIVITÉS, 1993

<u>Date</u>	<u>Programme</u>	<u>Lieu</u>
Mars	Seizième réunion du Comité exécutif	Quito
Mars	Cinquième réunion du Comité du tourisme	Mexico
Mai	Sixième réunion du Comité de la culture	Managua
Juin	Sixième réunion du programme de formation	Madrid
Juin	Conférence des villes "XXIe siècle"	Rio de Janeiro
Juin	Assemblée de l'Union des villes capitales de langue portugaise (UCCLA)	Guimarães (Portugal)
Août	Quatrième réunion du Comité de la police municipale	Mexico
Octobre	Seizième réunion du Comité exécutif	Santiago
Octobre	Troisième réunion du Comité de statistique	Brasilia
Novembre	Deuxième réunion des maires de la région des Andes	Quito
Novembre	Anniversaire OICI	La Havane
Novembre	Sixième réunion du programme de formation (deuxième phase)	Madrid

9. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS

(Catégorie II)

Dans les années 1990, 1991, 1992 et 1993, l'Association internationale des magistrats a continué à expliquer l'activité déjà déployée dans ses premières 45 années d'existence, afin de réaliser les buts énoncés par son acte constitutif, principalement la sauvegarde de l'indépendance du juge et la position constitutionnelle et morale du pouvoir judiciaire, à considérer comme condition essentielle de la fonction juridictionnelle et garantie des droits et de la liberté de tous les citoyens.

Les trois commissions d'étude ont chaque année étudié et débattu, à l'occasion des congrès annuels, des thèmes de droit sur les lois qui règlent la procédure pénale et civile et sur les différentes fonctions des juges.

Les débats se sont déroulés, sur invitation des associations nationales, en Finlande, en Suisse, en Espagne et au Brésil, tout récemment en Grèce aussi, avec la participation de plusieurs dizaines de juges provenant du monde entier.

Et chaque délégation a exposé son expérience nationale sur les sujets traités.

Les rapports nationaux présentés ont tous souligné les points essentiels des pays respectifs, proposant des solutions pratiques sur des problèmes parfois difficiles à résoudre.

Les conclusions adoptées, une fois terminée la discussion, ont été publiées dans maintes revues juridiques des États auxquels appartiennent les associations membres.

De cette façon, l'Association, comme dans le passé, a contribué d'une manière efficace à faire connaître les solutions apportées à un grand nombre de questions dans les pays des quatre continents, et à indiquer les moyens à adopter pour conférer un rôle déterminant à la fonction judiciaire dans les sociétés modernes pluralistes.

L'Association a aussi coopéré à la réaffirmation de la nécessité de veiller sans cesse à la sauvegarde des droits fondamentaux de l'homme.

Des violations des droits de la personne peuvent se produire même dans les systèmes juridiques plus avancés, et l'exigence de corriger de telles violations impose des recherches soigneuses et des efforts visant à garantir la primauté du droit.

Au moins 30 juges provenant des associations de l'Europe occidentale se sont rendus ces trois dernières années, sur l'invitation du Conseil de l'Europe, dans les pays de l'Europe orientale afin de favoriser, au moyen de conférences suivies de débats, la démocratisation du pouvoir judiciaire.

En particulier, on a illustré les normes des pactes de l'Organisation des Nations Unies de 1966 (le Pacte international relatif aux droits économiques,

/...

sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques) et de la Convention européenne des droits de l'homme.

Les magistratures visitées appartiennent aux États suivants : Bulgarie, Albanie, Slovénie, Hongrie, Slovaquie, Roumanie, Pologne, Lettonie, Lituanie et Estonie.

L'Association internationale des magistrats a coopéré aussi avec l'Union européenne à l'occasion des séminaires d'étude, particulièrement dans le but d'étudier les problèmes posés par la transparence du droit et de l'action de l'Administration, et de la codification aussi du droit communautaire.

Trois fois un groupe de délégués de l'Association a été écouté par la commission législative du Parlement européen sur la perspective de l'unification des normes concernant la fonction judiciaire.

Il faut aussi rappeler, entre autres choses, la constitution de trois groupes de travail au sein de l'Association, ayant le but d'étudier les problèmes juridiques concernant spécifiquement les différentes régions du monde : groupe européen, groupe africain, groupe ibéro-américain.

Pour ce qui concerne ce dernier groupe, on doit remarquer que l'attention de l'Association internationale s'est particulièrement penchée sur certaines associations de l'Amérique latine qui depuis longtemps luttent contre le pouvoir dictatorial de l'État.

Les associations du Chili, du Pérou et du Venezuela ont été admises en qualité d'observateurs et une aide financière a été fournie aux familles des juges colombiens assassinés par les courriers de la drogue.

L'Association s'est enfin penchée sur les problèmes juridiques et sociaux de l'Afrique et une quatrième commission d'étude a été tout récemment créée afin d'étudier des sujets qui sont propres à ces pays-là.

Actuellement, le nombre des associations membres de l'Association internationale des magistrats se monte à 39; elles sont présentes dans le monde entier, y compris l'Australie et le Japon.

10. ORGANISATION MONDIALE DU MOUVEMENT SCOUT (BUREAU MONDIAL DU SCOUTISME)

(Catégorie II)

Buts

Le scoutisme est un mouvement d'éducation non formelle destiné aux jeunes et fondé sur le volontariat.

C'est un mouvement sans caractère politique, ouvert à tous sans distinction de race, d'origine ou de croyance.

Il a pour but de contribuer au développement intégral des jeunes considérés à la fois comme individus et comme citoyens responsables.

L'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS) a pour but de promouvoir, partout dans le monde, le mouvement scout et ses idéaux éducatifs de progression personnelle, de développement communautaire et de paix universelle.

À cette fin, elle entend :

a) Renforcer le développement du scoutisme en tant qu'outil d'éducation non formelle servant à promouvoir le respect de la dignité de l'homme et de son identité culturelle, ainsi que celui de l'intégrité de la nature et de la qualité de l'environnement;

b) Stimuler la coopération internationale entre les organisations scoutistes nationales en encourageant la communication et l'action commune entre jeunes et responsables des différents pays;

c) Accroître la compréhension internationale et répandre la volonté de paix parmi le plus grand nombre possible de jeunes, grâce, notamment, au programme de rencontres mondiales et régionales lancé dès 1920.

Extension géographique

L'OMMS comprend des associations membres dans plus de 136 pays et territoires.

Actuellement, 47 autres pays sont en voie de reconnaissance pour leur admission au sein de l'OMMS.

Principales activités

L'OMMS joue un rôle de coordination générale, favorise la coopération active de ses membres et s'attache à promouvoir le scoutisme dans le monde tout en préservant son unité et le respect de ses principes fondamentaux.

Elle publie tous les deux mois un bulletin officiel d'information en français et en anglais; les offices régionaux publient également des bulletins réguliers dans les langues usuelles de leur propre région, notamment l'espagnol et l'arabe. L'OMMS édite d'autre part de nombreuses publications pédagogiques; parmi les plus récentes, citons deux brochures de référence sur Le scoutisme et la participation des jeunes et Tendances dans le monde d'aujourd'hui. Leur influence sur les jeunes. Interrogations et enjeux pour le scoutisme. Il faut également citer le manuel de formation sur le syndrome d'immunodéficience acquise (sida) : "Agir avec les jeunes" et un dépliant sur la lèpre "Les scouts peuvent aider à guérir la lèpre".

L'OMMS développe sa politique mondiale de croissance à l'aide de trois comités spécialisés : Adultes dans le scoutisme, Programme des jeunes, Recherche et développement. Son activité est très décentralisée; au plan régional, se déroulent de nombreux séminaires et stages de formation de cadres, sans compter les diverses rencontres de jeunes qui favorisent l'amitié internationale.

À cet égard, l'OMMS organise tous les quatre ans le Jamboree mondial, événement réunissant sous tentes plus de 20 000 jeunes adolescents d'une centaine de pays. Le prochain Jamboree mondial aura lieu en Hollande en 1995, et le suivant au Chili en 1999.

L'OMMS organise aussi le Jamboree-sur-les-ondes qui regroupe plus d'un demi-million de participants tous les ans, le Moot mondial pour jeunes adultes (Suède, 1996) et le Forum des jeunes, dont le prochain se tiendra à Oslo en 1996.

Parmi les événements spéciaux, citons le Symposium scout international sur le thème de : "Scoutisme : jeunesse sans frontières. Partenariat et solidarité", qui a eu lieu en novembre 1994 à Marrakech, sous le haut patronage de S. M. Hassan II, Roi du Maroc. Cet événement a vu la participation de 450 représentants d'une centaine d'associations nationales et de 12 organisations internationales.

L'OMMS dispose par ailleurs d'une Fondation du scoutisme mondial, présidée par S. M. le Roi Carl XVI Gustaf de Suède, et dont l'objectif est de réunir des fonds destinés à renforcer la capacité opérationnelle du Mouvement à l'échelle mondiale.

Relations avec le système des Nations Unies

L'OMMS a des rapports formels et actifs avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'ancien Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'Office des Nations Unies à Vienne, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Bureau international d'éducation (BIE), le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophes (UNDRO), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Elle dispose à cet effet de représentants permanents à New York, Nairobi, Rome, Vienne, Paris et Genève.

Relations avec d'autres organisations internationales non gouvernementales

L'OMMS est membre du Groupe de travail de la consultation collective des organisations non gouvernementales internationales de jeunesse (ONGIJ) accréditées auprès de l'UNESCO; elle en assure la coprésidence pour la période 1993-1995.

L'OMMS participe activement à la plupart des rencontres de coordination des ONGIJ au niveau mondial ou régional. Elle entretient des relations bilatérales de consultation et surtout de coopération effective avec plusieurs organisations parmi lesquelles l'Association mondiale des guides et des éclaireuses (AMGE), la Fédération internationale pour le planning familial (IPPF), le Bureau international catholique de l'enfance (BICE), le Mouvement des journées arc-en-ciel, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du

Croissant-Rouge, l'Union internationale des pionniers, l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens (UCJG) et l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines (YWCA).

L'OMMS a assuré la coordination de la Consultation collective des mouvements de jeunesse du 31 août au 4 septembre 1994 au Caire, à l'occasion de la Conférence internationale sur la population et le développement.

Elle participe par ailleurs activement à la préparation du Sommet mondial pour le développement social en 1995 et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995.
